

## En été, des accueils de loisirs relaient un IME



**Bergerac (Dordogne).** Un institut médico-éducatif (IME) s'est associé à trois centres de loisirs pour permettre à des enfants handicapés de passer une partie des vacances scolaires en accueil collectif ordinaire.

À l'été, les centres de loisirs à ouvrir leurs portes aux enfants handicapés et répondre aux besoins de solution de garde et de répit des familles pendant les vacances scolaires. C'est le double objectif du dispositif Accueil loisirs adaptés (ALA) porté par le pôle Enfants de l'association des Papillons blancs de Bergerac (Dordogne). Créé à l'été 2012 avec l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Toutifaut, qui a reçu une dizaine d'enfants sur six semaines, il a été étendu l'été dernier à deux autres centres. Au total, 16 jeunes de 6 à 16 ans, en ont bénéficié.

### Un pont entre les pratiques de deux secteurs

Tous sont issus de l'institut médico-éducatif (IME) Rosette Regain [1] de l'association. « L'été, la structure ferme pendant six semaines, ce qui pose un problème de garde pour les parents », explique Nicolas Villoutreix, directeur du pôle Enfants, qui compte aussi un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad) et un foyer d'hébergement expérimental. Avant la mise en place de ce dispositif, des parents s'étaient d'ailleurs organisés pour monter une garderie esti-

vale. Une solution à la fois coûteuse, lourde à gérer et qui ne favorisait pas l'intégration des jeunes en milieu ordinaire. « Nous souhaitons faire en sorte que les enfants des familles qui le désiraient puissent accéder aux centres de loisirs classiques : des structures qui ne sont pas spécialistes du handicap mais qui ont besoin de l'accompagnement de professionnels pour pouvoir lancer un projet qui fonctionne, reprend Nicolas Villoutreix. Nous avons donc créé un pont entre les pratiques de deux secteurs,

### « Le pari de l'intégration est réussi pour des enfants qui présentaient pourtant des pathologies lourdes. »

notamment de deux métiers : éducateur spécialisé et animateur. »

En 2013, l'IME s'est donc associé à trois ALSH, deux faisant partie de la communauté d'agglomération bergeracoise (CAB) et le troisième appartenant à la communauté de communes Isle et Double, avec lesquels des conventions de partenariat ont été signées. À leur disposition durant six semaines l'été, deux aides-éducateurs – sous la responsabi-

lité des directeurs des centres de loisirs et déclarés à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) dans les effectifs – ainsi qu'un coordinateur, tous trois à temps plein. En outre, du matériel (notamment véhicules adaptés) a été prêté.

### Trois structures, trois organisations

« Trois fonctionnements différents ont été mis en place selon la structuration et la proposition d'accompagnement de chaque centre », précise Géraldine Caumont, coordinatrice du dispositif ALA. Le plus important, Toutifaut (environ 160 enfants présents quotidiennement à cette période) s'est engagé à accueillir chaque jour au maximum quatre jeunes de l'IME nécessitant une prise en charge spécifique. Ce parallèlement à l'inclusion d'enfants handicapés autonomes. Pour cette mission, il a dégagé un poste d'animateur (lire l'encadré ci-dessous) travaillant en binôme avec un aide-éducateur des Papillons blancs.

« Ils disposaient d'une pièce leur permettant d'aménager le rythme de la journée des enfants, lorsque les temps d'intégration demandaient trop d'efforts à ces



Le dispositif Accueil loisirs adaptés repose sur le partenariat établi entre un IME et trois centres de loisirs. Les aides-éducateurs sont mis à disposition des équipes peu autonomes. À l'été 2013, 16 enfants ont bénéficié du projet.

derniers et qu'ils avaient besoin de souffler », reprend Géraldine Caumont. « C'est un point de repère géographique pour le groupe, une salle pour se retrouver si besoin », précise Philippe Parré, directeur de Toutifaut. Au centre de loisirs du village de La Force (près de 50 enfants par jour l'été), habitué à accueillir des enfants handicapés autonomes et d'autres nécessitant un accompagnement particulier, cette pièce mise à disposition n'a même jamais servi.

Les aides-éducateurs qui se sont succédé sur le poste, véritables personnes-ressources pour la structure, « ont été intégrés dès le début en tant qu'animateurs de tous les enfants », détaille Pascal

Dumeste, le directeur. Ils ont ainsi participé à une demi-journée de préparation du séjour avec le reste de l'équipe pour travailler



### EN CHIFFRES

- Pôle enfants: IME (122 places), Sessad (35 places) et foyer d'hébergement (11 places).
- Équipe du dispositif ALA: 2 aides-éducateurs et 1 coordinateur à temps plein durant 6 semaines l'été.
- 16 enfants accueillis par les 3 centres en 2013.
- Budget: subvention de 12722 euros de la Fondation de France.

sur les plannings, ce qu'on attend des animateurs, etc. » Quant au troisième ALSH, celui de Montpon, seuls deux enfants accompagnés par le coordinateur ont été accueillis occasionnellement, par demi-journée.

### Le rôle pivot du coordinateur

Le chef d'orchestre de cette organisation ? La coordinatrice, Géraldine Caumont, présente en amont pour le montage du projet, le développement ainsi que la recherche de financements en collaboration avec la direction. Un travail pour lequel cette éducatrice spécialisée de formation a bénéficié de décharges ponctuelles de

ses missions habituelles. Son rôle est aussi d'assurer le lien (notamment opérationnel) entre tous les partenaires, les familles, et d'intervenir en renfort pour une sortie ou conduire un véhicule. Avant chaque séjour, elle rencontre l'équipe d'animation afin de la sensibiliser à l'accueil des enfants handicapés peu autonomes, notamment en lui apportant, grâce à son savoir-faire clinique, des connaissances de base sur les handicaps et les troubles de chaque enfant.

« Au final, le projet a bien permis de répondre à la fois à un besoin d'accès aux loisirs, de mode de garde et, pour certaines familles, d'aide au répit », se satis-

fait Géraldine Caumont. « Le pari de l'intégration est réussi pour des enfants qui présentaient pourtant des pathologies lourdes : troubles du développement, autisme..., poursuit Cécile Ragot, animatrice à l'ALSH Toutifaut, éducatrice spécialisée de formation. Les quatre enfants que nous avons accueillis ont progressé tout au long du mois d'août à la faveur d'une prise en charge individualisée au sein du groupe. »

### Un dispositif à consolider

Un bilan d'autant plus positif selon Nicolas Villoutreix, que « ce partenariat est transposable dans d'autres domaines, comme le sport ». Malgré les difficultés de réalisation. En effet, les éducateurs permanents de l'IME ne peuvent pas travailler pendant les périodes de fermeture. « Aussi, nous avons eu recours à des non-titulaires qui avaient déjà une expérience professionnelle au sein de l'IME (CDD, remplacements...) et qui donc connaissaient bien les enfants », détaille le directeur du pôle Enfants.

Autre problème, de taille, celui du financement. En 2013, une subvention exceptionnelle de la Fondation de France (un peu plus de 12 700 euros) a permis de financer ces postes d'aides-éducateurs. Quid de 2014 ? La structure prépare son dossier afin d'obtenir le renouvellement de la subvention. Et compte surtout pérenniser ce dispositif grâce à l'agence régionale de santé (ARS), dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2015-2020. Avec un objectif à moyen terme : la montée en puissance du dispositif et son développement lors des « petites vacances ».

**Flore Mabileau**

[1] Agrément pour 122 enfants, répartis au sein d'un institut médico-pédagogique, d'un IME et d'un institut médico-professionnel.

### CONTACT

• 05 53 74 49 49



**Philippe Parré,** directeur de l'accueil de loisirs Toutifaut

« Pour accompagner les enfants handicapés en centre de loisirs, l'IME Rosette Regain a mis un aide-éducateur à notre disposition. De notre côté, nous avons détaché une animatrice qui a une formation

d'éducatrice spécialisée. En ALSH, l'encadrement obligatoire est d'un animateur pour douze enfants (un pour huit pour les tout-petits). Ce partenariat a donc été possible grâce à un effort de management, à la présence de stagiaires Bafa, BPJEPS et au fait que nous n'avons pas eu tous les jours 160 jeunes. Pour que le projet puisse être reconduit à

chaque vacance scolaire, il faudrait le budgéter ou travailler différemment, par exemple en améliorant la formation des animateurs Bafa. Nous envisageons même pour l'été prochain le recrutement d'un animateur qui aurait un profil d'éducateur spécialisé. Mais on ne peut pas se passer d'un professionnel du handicap. »